



CAP Locales d'affectation A, B et C Mouvement au 01/09/2019

Les CAPL d'affectations se sont tenues les 17 et 18 juin 2019.

Nous déplorons l'absence de M. PAREJA comme président de commission particulièrement dans le contexte actuel. Cette absence démontre encore une fois à quelle place se situe la vie des agent.es sur sa liste de ses priorités.

La réunion a débuté par la lecture de notre liminaire (pièce-jointe) dans laquelle nous nous insurgions sur la méthode et le fonds de la réforme DARMANIN associée à celle de la fonction publique.

Nous avons rappelé dans notre intervention que la CGT Finances Publiques exige le retrait total de ces deux réformes. La CGT est, et restera porteuse d'un modèle de société dans lequel les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

L'absence d'informations sur le sort des ALD avant CAP L empêche la bonne analyse du tableau des mouvements fourni par l'administration. La CGT avait demandé l'obtention du TAGERFiP issu de la Centrale afin de comprendre le reporting. Demande refusée par MME HERBEPIN sous sa casquette de directrice PPR et pourtant une erreur se trouvait bien dans le tableau...No comment !!!

Le mouvement présenté par MME HERBEPIN avait toute l'apparence du respect des textes...jusqu'à l'annonce des affectations des ALD, détachés, mis à disposition ...

Les affectations des cadres A

Un collègue dont le poste avait été supprimé en 2015 détenant une affectation mission/structure avait été placé dans la liste des ALD qui ne font pas l'objet de discussion en CAP. En 2015, les élus CGT avaient fait valoir les droits de cet agent au vue d'une note nationale mal interprétée par la direction.

La CGT avait obtenu le maintien du collègue dans son service avec priorité absolue sur un poste vacant. Mention soutenue par l'ancien directeur Philippe BAUDIER qui, lui, siégeait en tant que président aux CAP d'affectation. La promesse d'un ex-directeur et la mention au PV n'ont pas suffi. C'était couru d'avance.

Le cas a pu être présenté en forçant à la parité administrative dont l'idée était déjà faite : il restera ALD ! Comme quoi une nouvelle fois les paroles n'engagent que ceux qui les écoutent.

Les règles de gestion ainsi que les suppressions de postes amènent des agents encore ALD et des postes vacants à Lagagne, à Embrun et à la direction (huissier). Des collègues stagiaires cadre A sont laissés livrés à eux mêmes. C'est loin d'être satisfaisant : l'élu CGT a voté contre.

Les affectations des cadres B

A noter que la CFDT, malgré l'obtention d'un siège lors des dernières élections, n'était pas représentée. L'élue, le suppléant et un expert étaient bien présents pour la CGT.

La présidente nous annonce qu'une personne ne viendra pas dans le département. Evidemment le système ne permet pas de la remplacer...

Ensuite elle nous fait part d'un détachement d'un agent au service compta de la direction. Le détachement est justifié du fait de l'intérêt du service : le service Compta est la priorité actuelle du département.

L'agent qui pourtant avait demandé sa titularisation sur le plan national ne sera pas assis sur la chaise obtenue selon les règles dévolues à tous et à toutes. Il s'agit du SIP de GAP qui selon MME HERBEPIN est "fragilisé" à dessein afin de sauver le service compta.

Les élus CGT ont mis en avant le fait qu'il s'agissait véritablement d'un mauvais signe à destination des agents et de leurs représentants, un an avant la départementalisation des affectations.

La CGT a ajouté qu'il était un devoir de la direction d'anticiper. Comme c'est le cas dans tous les services extérieurs : deux poids deux mesures semble-t-il !

C'est loin d'être satisfaisant : l'élu CGT a voté contre.

La réunion s'est terminée par l'affectation des ALD et les questions diverses.

Deux agents ALD obtiennent satisfaction au détriment d'un troisième.

Le syndicat SOLIDAIRES prend alors la parole pour défendre cet agent semble-t-il. Mais la défense consiste surtout à souligner un prétendu manque de connaissance de la filière fiscale de la part d'un des collègues dont la demande est satisfaite ainsi que son manque d'ancienneté.

La CGT est intervenue pour préciser que l'agente en question avait bien été affecté plusieurs années en fiscalité et l'administration a précisé qu'elle était aussi plus ancienne.

La CGT défendra toujours l'ensemble des agents quels qu'ils soient en mettant en avant les spécificités du dossier personnel de l'agent et jamais en cassant le dossier d'un autre. L'administration n'est pas revenue sur sa position.

En question diverse, la CGT a évoqué la situation de collègues qui désirent se former mais le lieu de formation, accepté par la direction, se trouve à Toulouse. Or le service RH leur a accordé qu'une demi-journée de délai de route alors qu'il faut 7 à 10 H de trajet. La présidente ou Responsable RH (on ne sait plus) a rétorqué sèchement que la note nationale déclinée au niveau local était la règle.

La CGT s'est insurgée fortement et c'est encore un euphémisme compte tenu du ton employé par la directrice. Il a été évoqué que dans d'autres circonstances notamment au niveau des détachements, la règle est contournée... que la gestion des frais de déplacement ainsi que l'obtention de véhicules de direction étaient à géométrie variable selon le grade.

Par ailleurs la direction sait aussi reprocher aux agents de ne pas se former. La CGT a donc sommé la direction de faire son job et d'agir pour que les agents motivés puissent se former. Compte tenu du contexte déplorable actuel elle devrait se satisfaire d'avoir encore des agents avec cet état d'esprit !!! Affaire à suivre...

Les affectations des cadres C

Il s'agit essentiellement d'un mouvement d'ALD : 13 au total sur tout le département. Evidemment les élus l'apprennent en fin de séance.

Sur ce mouvement il est à noter que sur Guillestre 3 agents C stagiaires arrivent. 1 agent C compense un poste de B vacant.

Par ailleurs un agent affecté au niveau national GAP FISCALITE n'ayant pas fait de vœux reste sans chaise. La CGT s'est étonné de ce cas qui ne surprend pas du tout le syndicat SOLIDAIRES. Bien au contraire car, selon eux et de concert avec la parité administrative, il s'agit d'un agent qui ne mérite pas une chaise et qui empêcherait un agent, on imagine, estimé plus digne de l'obtenir.

La CGT a argumenté en indiquant qu'il fallait appliquer les règles à toutes et à tous dans un premier temps. Puis dans un second temps examiner spécifiquement le dossier afin de trouver une place adéquate pour l'agent si la santé ou des circonstances graves l'exigeaient en lien avec le médecin de prévention selon la situation. Il est inconcevable pour les élus CGT de faire "le juge de paix" en CAP d'affectations.

En conclusion, le dialogue social est à son niveau le plus bas avec une direction qui n'existe que par son refus de communication et son pouvoir de dire non.

Nous craignons le pire pour les mouvements à venir, quand les agent.es seront nommé.es nationalement au département ! Autant dire : tou.tes ALD ! Restons vigilants sur les affectations "pour raison de service" qui pourraient être des affectations "à la tête du client" !



Déclaration liminaire
CAPL AFFECTATIONS A
17 Juin 2019

Monsieur le Président,

Nous débutons cette CAP par ce qui nous préoccupe maintenant depuis plus de 6 mois : le projet « Bâtir un nouveau réseau » transformé en « géographie revisitée » appelé aujourd'hui « déconcentration de proximité ».

Réunis en congrès la semaine dernière, la CGT Finances Publiques a appris que le feu vert vous avait été fort opportunément donné pour dévoiler votre déclinaison du plan DARMANIN : pure coïncidence bien entendu.

Et cerise sur le gâteau, les services de Bercy ont envoyé à l'ensemble des rédactions régionales et nationales les cartes 2019/2022 de la déconcentration de proximité avec un communiqué vantant l'augmentation « des points de contacts » de la DGFIP à l'horizon 2022.

Cette grossière propagande a tempo calculé vise à masquer un plan social massif et un plan de destruction de la DGFIP, sur le modèle de France Telecom.

- DESTRUCTION du maillage territorial actuel qui permet un accueil généraliste régulier.

- PROPAGANDE parce que les cartes présentent une multiplicité d' « accueils de proximité » qui sont censés remplacer les trésoreries qui remplissent un ensemble de mission, dont celle, essentielle, de guichet de PROXIMITÉ ouvert à la population.

De plus, il n'est pas fait état de l'ensemble des transferts et des suppressions/fusions de services à destination des particuliers et des entreprises qui, comme pour les trésoreries, supprimeront des guichets de proximité ouverts à la population chaque semaine. Rien non plus sur les emplois, ni le quotidien des collègues, qui sera profondément malmené.

Ces accueils de proximité ne consisteront qu'en une simple permanence (dans le meilleur des cas !) mensuelle ou hebdomadaire rarement réalisés par des agents des finances publiques.

Dans l'urgence de votre demande d'entretien, des agents sont venus écouter ce que vous aviez à dire. Il en est ressorti le constat que vous aviez bien été squizé par la Centrale et que l'urgence était bien à la hauteur du manque d'information justifiant votre position de simple pion sur l'échiquier. Ce qui ne vous a pas empêché de « faire le boulot » en défendant un projet de réforme aux qualités multiples alors qu'il ne s'agit que d'un projet pure et simple de liquidation.

Vous l'avez compris, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion qui aurait pour but de négocier le poids des chaînes. De plus nous sommes lucides, contrairement à vous, sur nos compétences. Nous ne sommes pas à la hauteur et trop peu intelligents pour discuter de créations de nombreux points d'accueils des usagers, de transferts de services, de formation des collègues, de nouveaux métiers à mettre en place, de nouveaux services à ériger... sans savoir le nombre d'emplois supprimés. Chercher la quadrature du cercle n'est pas trop notre truc à la CGT et démontre un mépris à l'attention des agents et de leurs représentants.

S'agissant du projet de « transformation de la fonction publique », celui-ci démolit nos statuts pour préparer la mobilité forcée, le salaire au mérite, la contractualisation, les pleins pouvoirs à la hiérarchie avec la fin des CAP.

Nous sommes du côté de tous les usagers, pour préserver l'accès aux services publics grâce à des agents publics garant de neutralité, non soumis à la concurrence et à la recherche du profit.

La CGT Finances Publiques exige donc le retrait du plan Darmanin, ainsi que le projet de réforme de la Fonction Publique. La CGT est, et restera porteuse d'un modèle de société dans lequel les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

La mutation est sans doute l'acte de gestion le plus important dans la carrière des agents !

Les règles de gestion ont été modifiées soit disant pour le bien de tous... Comme d'habitude. Et pourtant de nombreuses erreurs et incohérences ont été détectées sur le plan national et parmi elles, je ne vous l'apprendrais pas, des cas hauts-alpins.

La rectification de ces anomalies a été réalisée sans cascade lors de CAPN rallongées dont le travail a été bâclé. Il s'agit là que d'une remarque parmi d'autres.

Les nouvelles règles établies par la DGFIP visent à faciliter le déplacement des agents dans la perspective des suppressions de postes et de la restructuration de la DGFIP. Toutes les garanties obtenues depuis la fusion et accompagnant celle-ci sont supprimées au détriment des agents, laissant libre cours à l'arbitraire.

C'est insupportable !!! La CGT Finances Publiques réclame à minima le retour aux règles de gestion antérieures à 2017 et s'oppose fermement à tout type de mobilité forcée et à toute forme d'arbitraire dans l'application des règles.

La CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins : pourvoir les postes vacants et créer des postes statutaires pour le bon fonctionnement des services, afin que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

La CGT Finances Publiques demande des affectations plus fines sur le plan national afin de retirer de l'incertitude aux agents et améliorer leurs conditions de vie au quotidien.